

			<p align="center">USM OLIVET HOCKEY</p>
<p align="center">Loto - Galette du dimanche 2 Février 2020</p>			

RETROCHAP s'est associé avec le Hockey Club de La Chapelle, le Hockey Club Magdunois, l'USM Olivet Hockey pour organiser pour la première fois un Loto - Galette dans la grande salle de BERAIRE dès 14H00 à La Chapelle Saint Mesmin **le dimanche 2 février 2020**

Venez nombreux passer un après-midi agréable entre adhérents et amis de nos quatre associations pour jouer au loto et gagner de nombreux lots intéressants. Attention, **ce loto n'est pas ouvert au grand public** mais uniquement réservé aux adhérents, familles et amis des **quatre clubs associés**. Venez donc avec votre famille et vos amis, **le prix d'inscription est de 6 € par personne**.

Inscrivez-vous dès maintenant en retournant le bulletin ci-dessous dûment rempli accompagné de votre chèque à l'ordre de RETROCHAP.

A l'entracte, il vous sera offert la traditionnelle Galette des Rois "arrosée" de cidre et en fin de soirée un apéritif sera servi pour clôturer agréablement cette sympathique première manifestation commune.

Pourquoi s'associer avec les trois clubs de hockey ? Notre président est investi dans l'encadrement de ces trois clubs notamment auprès des jeunes.

Le "bénéfice" de cette manifestation permettra de financer : pour RETROCHAP une partie de la restauration de notre Peugeot 402 de 1936 et pour les clubs de hockey de financer une partie d'un déplacement des jeunes hockeyeurs pour participer à un tournoi amical en fin de saison.

Le prix des cartons sera de **3 € l'unité, 15 € les 6 et 20 € les 8**. Les cartons s'achetant sur place à l'entrée dans la salle, seul votre chèque d'inscription doit nous parvenir **avant le 27 janvier 2020**

Renseignements au 06 03 15 83 25

Loto- Galette du dimanche 2 Février 2020

Bulletin de participation à découper et à retourner avant le **27 janvier 2020 dernier délai** à

RETROCHAP / Raymond **ADAMCZYK** 13 rue de la Bredauche 45380 LA CHAPELLE ST MESMIN

NOM:.....Prénom:.....Adhérent ou sympathisant du club :.....

Nombre de personnes au total:x 6 € =.....€

Chèque à l'ordre de RETROCHAP qui centralisera toute l'organisation matérielle et administrative de cette manifestation avec le soutien des trois clubs de hockey